
COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Priest, le 01 août 2022

POLLENS D'AMBROISIE

Retour des allergies dès le
09 août 2022



Les premiers grains de pollen d'ambrosie sont détectés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette année, les symptômes d'allergies sont attendus dès le 09 août (source RNSA). Le pic de pollinisation devrait se produire une vingtaine de jours plus tard.

Qu'est-ce que l'ambrosie ?

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante particulièrement présente en Auvergne-Rhône-Alpes.

Véritable problème de santé publique, elles émettent, dès la fin du mois de juillet, des pollens très allergisants avec de nombreuses conséquences pour les personnes sensibles : rhinites, conjonctivites, urticaire, eczéma, asthme...

En Auvergne-Rhône-Alpes, 10 à 15% de la population est potentiellement allergique à l'ambrosie, générant des coûts de santé estimés à 40,6 M€ par an pour la seule région Auvergne-Rhône-Alpes (source ORS Auvergne-Rhône-Alpes, 2017).

L'ambrosie peut également coloniser de nombreux milieux - parcelles agricoles, chantiers, bords de route ou de cours d'eau, parcs et jardins - constituant ainsi une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

Une lutte collective obligatoire

Agir contre l'expansion de l'ambrosie requiert l'implication de tous. La lutte est encadrée par arrêté préfectoral qui impose, entre autres, la destruction systématique des plants d'ambrosie avant pollinisation.

Tout le monde peut participer en signalant notamment la présence d'ambrosie aux autorités locales, via :

- L'onglet « Signalement ambrosie » de la plateforme <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr> ;
- L'application mobile « Signalement ambrosie » ;
- Mail à l'adresse contact@signalement-ambrosie.fr ;
- Téléphone au 0 972 376 888.

Les acteurs de la lutte

De nombreux acteurs sont mobilisés au quotidien pour lutter contre les ambrosies :

- l'Agence régionale de santé ;
- FREDON AURA (animation du plan régional de lutte contre l'ambrosie) ;
- le RNSA (gestion de la plateforme de signalement et suivi des émissions de pollens) ;
- Les référents ambrosies (acteurs locaux chargés d'organiser la lutte à l'échelle communale ou intercommunale).

Au niveau national, la coordination des actions de prévention et de lutte contre les ambrosies est assurée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France.

Contact

Charly Traversino

Animation du plan de lutte contre les ambrosies
ambrosie@fredon-aura.fr

Elisa Santa Comba

Chargée de communication
elisa.santacomba@fredon-aura.fr